



Extrait du UJFP

<http://www.ujfp.org/spip.php?article1279>

**EN PLEINE CAMPAGNE  
INTERNATIONALE DE  
BOYCOTT D'ISRAËL, LE  
CONSEIL REGIONAL  
LANGUEDOC-ROUSSILLON  
PAR LA VOIX DE G. FRÊCHE  
VEUT IMPLANTER L  
ENTREPRISE ISRAËLIENNE**

# AGREXCO A SETE !

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -

Date de mise en ligne : dimanche 24 mai 2009

---

**Copyright © UJFP - Tous droits réservés**

---

Depuis bientôt 6 mois, le président de la région Languedoc-Roussillon, Georges Frêche en personne, a lancé sa campagne de marketing pour la promotion de l'entreprise israélienne d'import/export AGREXCO (fruits et légumes et fleurs) et son implantation dans le port de Sète à grand coup « de création d'emplois » : 200 emplois grâce à Israël promet-il sur tous les médias...

Depuis des décennies la situation de l'emploi est dramatique dans la région et les politiques libérales nationales mais aussi régionales plus récentes n'ont fait qu'aggraver la situation. L'invocation de « la crise » ne saurait en aucun cas justifier ni dédouaner, ceux qui, aux postes de commande, sont tout de même les artisans de ces politiques. Si bien que quand un de ces responsables se présente en créateur d'emploi sur fond d'élections régionales, il y a tout lieu de se méfier.

Bien évidemment d'abord sur le nombre d'emplois annoncés car en la matière on a vu bien des montagnes accoucher d'une souris les élections passées...

Mais plus important encore, il s'agit d'évaluer en quoi ce projet va renforcer ou non le libéralisme, dont on sait que les mécanismes directs ou indirects ont toujours des effets catastrophiques pour les travailleurs (des entreprises et des champs) et pour toute la société civile, en termes d'écologie, de santé, d'habitat etc. Quelles seront les conséquences de l'importation massive de fruits et légumes à des prix déifiant toute concurrence pour les agriculteurs et primeurs de la région ? N'y a il pas d'autres moyens pour avoir des fruits et légumes que de les importer depuis des milliers de km selon des technologies coûteuses, des consommations d'énergie démesurées et une pollution accrue ? Est-ce le seul mode de développement social possible et souhaitable ?

A eux seuls, chacun de ces motifs mérite que la « création d'emplois » sciemment agitée comme un leurre destiné à aveugler et piéger une population en désespérance d'emploi soit soumis à une étude serrée pour évaluer si le jeu en vaut la chandelle.

Il ne fait aucun doute que les partis, syndicats ouvriers, salariés et paysans, que les organisations altermondialistes et toutes celles qui d'une façon ou d'une autre se battent pour une autre approche éthique, économique, écologique du développement, pour un autre mode de société, ont l'expertise pour répondre à ces questions.

Et puisque le président de région a annoncé un plan d'investissement de 200 millions d'euros sur 10 ans, il ne fait aucun doute non plus que ces organisations sauront bien trouver d'autres projets alternatifs, d'autres propositions concrètes, réellement créatrices d'emplois pour le port de Sète et en synergie conforme avec un autre type de développement régional tant agricole qu'en terme d'infrastructure. Qu'en est-il de la souveraineté alimentaire ? Combien d'installations de jeunes agriculteurs pourrait-on financer dans la région avec une infime partie de ces sommes ?

A toutes ces raisons s'ajoute un motif qui a lui seul serait suffisant pour s'opposer à l'installation de cette entreprise israélienne dans le port de Sète : la politique de l'état colonial israélien.

Car nous prétendons que cette question ne saurait être l'apanage des seules associations de solidarité avec la Palestine, pas plus que dans les années 70, la lutte contre l'apartheid en Afrique du sud n'a été l'apanage des organisations de solidarité avec la lutte des africains.

Aurions-nous accepté dans les années 70 - au nom de la seule création d'emploi - l'implantation à Sète de l'entreprise « Outspan » en vue d'en faire la porte d'entrée européenne N°1 des fameuses « oranges Outspan » ...

boycottées dans le monde entier ?

Car c'est bien en ces termes que la question se pose en regard de la politique de l'état colonial d'Israël.

G. Frêche : un soutien inconditionnel à la politique coloniale israélienne :

Les déclarations racistes de G. FRÊCHE sont connues, le mépris et l'insulte à l'égard des arabes et des musulmans, contre les Harkis qu'il a traité de « sous-hommes », trop de « blacks » dans l'équipe de France, sans compter le mépris des électeurs « J'ai toujours été élu par une majorité de cons » etc. Ce serait une indulgence grave de penser qu'il a simplement « pété un câble » alors que ses positions sont le reflet de sa vision du monde arrogante et raciste. Son implication ancienne dans le soutien à la politique coloniale de l'état d'Israël va bien au delà du clientélisme qui fonde son maintien au pouvoir ; elle est une adhésion au sionisme.

Dessin réalisé par Khéridine Mabrouk (co-réalisateur avec Samir Abdallah de "GAZAstrophe

pour la ccipp34 lors de son passage pour la "cnpnférence cinématographique" à Montpellier.

Il est libre de droits et vous pouvez le diffuser et surtout ne vous en privez pas !!

Inaugurant le festival international de danse à Montpellier il a accueilli une troupe israélienne par ces mots « Montpellier est le poste avancé de Tsahal ». Tsahal n'est autre que l'armée israélienne, celle qui s'illustre chaque jour dans l'occupation de la Palestine et les crimes de guerre ! Chaque année G. Frêche participe en Juin au parc de Grammont (Montpellier) à la dite « journée de Jérusalem » où il clame haut et fort « Jérusalem est une et indivisible et la capitale éternelle d'Israël ». En violation flagrante du droit international et de l'ONU qui désigne Tel Aviv et non Jérusalem comme capitale d'Israël, qui affirme que Jérusalem est sous juridiction internationale et que Jérusalem-Est est palestinienne. Dans ces mêmes rassemblements composés d'une majorité écrasante de citoyens français de religion juive il s'adresse à eux comme si c'étaient des israéliens (!) les félicitant de la construction du Mur : « Vous savez qu'ici (il parle de Montpellier !) nous sommes une zone libérée d'Eretz d'Israël depuis trente ans. Alors je voudrais vous dire que nous, pour le mur que vous érigez contre les attentats, à l'époque où tout le monde hurlait, nous avons ici à Montpellier soutenu la faction (sic !) de ce mur parce que, bien sûr, je savais bien que ça faisait pas un plaisir fou aux Israéliens de faire un mur, mais c'était la seule façon d'éviter des dizaines de victimes innocentes semaine après semaine. Ce mur était justifié, tellement justifié qu'il a fait tomber de façon extraordinaire le nombre des attentats meurtriers en Israël. »

Ainsi on ne s'étonnera pas du choix partial et délibéré d'Israël par G. Frêche, mais devons nous obéir à de telles considérations ?

La politique coloniale israélienne est condamnée par l'ONU et les instances internationales :

A tous ceux qui seraient tentés de caractériser le conflit Israélo-palestinien de conflit religieux et confessionnel, il n'est que de se reporter aux nombreuses résolutions de l'ONU et des instances internationales. Ce qui caractérise la condamnation de politique de l'état d'Israël c'est la violation du droit international : de l'ONU, des conventions de Genève et des droits humains et rien d'autre.

Trois exemples plus récents parmi tant d'autres :

1- Le parlement européen constate et condamne la violation des droits de l'homme par Israël en 2002 :

Le 20 novembre 1995 l'Union Européenne concluait un accord d'association avec Israël. Cet accord entrant en vigueur le 1er juin 2000. L'Union Européenne est alors devenue le Premier partenaire économique d'Israël, plus grand importateur de produits israéliens et son second plus grand exportateur. En 2006, le total des échanges entre l'UE et Israël s'élevait à 23,5 milliards d'euros.

L'article 2 de cet accord d'association stipule que son application est conditionnée au respect des traités et conventions internationales par Israël.

Or au terme d'une enquête de deux ans en Israël et en Palestine les experts du parlement européen ont constaté qu'Israël viole quasi systématiquement les droits de l'Homme dans les Territoires occupés (bouclage des territoires, implantation de colonies, déplacements forcés de population, arrestations arbitraires...). Mais également qu'Israël bafoue les principes démocratiques à l'égard des Palestiniens citoyens israéliens qui font l'objet de discriminations toujours plus nombreuses : inégalités d'accès aux emplois, discriminations sur le plan de la propriété et de la représentation politique...

En conséquence de quoi le 10 avril 2002 le Parlement européen a adopté une résolution par laquelle il demande à la Commission et au Conseil européen de suspendre les accords d'association avec Israël en raison de la violation de l'article 2. A ce jour on attend l'application de cette résolution . (Chacun sait que le 4 décembre 2008 le parlement européen a manifesté à nouveau son désaccord face à la politique israélienne en refusant de voter le « rehaussement » de ces accords, c'est à dire leur extension. Chacun sait aussi que le 12 décembre B. Kouchner et N. Sarkozy en violation flagrante de leur propre démocratie, sont passés outre ce vote et ont fait approuver ce « rehaussement » par le conseil des ministres européens !)

2- La cour Internationale de Justice (CIJ) condamne la construction du Mur en 2004

La construction du Mur, tant applaudi par G. Frèche et dont la longueur est deux fois celle du périmètre de la ligne verte (frontières de l'ONU en 1967) a été condamnée par la Cour Internationale de Justice (CIJ) qui en a demandé la destruction en 2004 car ce Mur pénètre largement en territoire palestinien, jusqu'à parfois 15km, coupant les paysans de leurs terres, annexant leurs terres et leur points d'eau.

3- Guerre contre Gaza en Décembre-Janvier 2009 : Violations des conventions de Genève, crimes de guerre et crime contre l'humanité

1315 tués, 433 enfants, 6000 blessés en 22 jours d'une agression sans précédent de l'armée israélienne contre toute la population civile de la bande de Gaza déjà affaiblie par le blocus total israélien depuis plus de 8 mois. Attaques délibérées contre les civils, bombardement des habitations, des hôpitaux, des mosquées, des écoles y compris une école de l'ONU ! des universités et bien sûr de toutes les infrastructures industrielles et commerciales existantes en activité ou non. Emploi d'armes interdites, bombes au phosphore (napalm), bombes à fragmentation, à uranium appauvri etc.

Ce qui a fait dire à Richard Falk le rapporteur spécial de l'ONU sur les Droits de l'Homme dans les territoires occupés depuis 1967 : « L'attaque (israélienne) diffère de tous les précédents recours à la force, à la fois par les armes utilisées et par la mise en oeuvre d'une tactique meurtrière contre une population sans défense (...) L'approche militaire visant à « punir » Gaza était intrinsèquement criminelle ; elle violait les lois de la guerre et a abouti à des crimes contre l'humanité ». Le président de l'Assemblée Générale de l'ONU lors de l'AG a qualifié « d'apartheid » la politique israélienne et l'a comparée à celle de l'Afrique du Sud du temps de l'apartheid. Il a également appelé à

soutenir la campagne non violente de boycott, désinvestissement et sanctions lancé par la société civile palestinienne. Des plaintes sont portées devant le TPI par des dizaines d'associations réunies, un tribunal « Russel » instruit le dossier ...

Pour ceux qui en doutaient encore, la Guerre israélienne contre Gaza a levé le voile sur la politique criminelle d'un état qui, dès avant sa création en 1947, comment le démontrent les nouveaux historiens israéliens avait pour projet de chasser les palestiniens de leur terre et d'étendre sa possession territoriale à toute la Palestine historique. (Lire en particulier : « Le nettoyage ethnique de la Palestine » de Ilan Pappé, 2008 chez Fayard et « Comment le peuple juif fut inventé » de Shlomo Sand, 2009, chez fayard également.)

En plus du nettoyage ethnique il faudrait également évoquer la politique non seulement de discrimination mais d'apartheid pratiquée en Israël même à l'égard des « arabes palestiniens », des « palestiniens d'Israël » qui sont 1,5 millions à vivre en Israël. Cette politique d'apartheid consciencieusement menée depuis 60 ans et qui vise l'expulsion des non juifs de l'état-juif d'Israël prends aujourd'hui pignon sur rue avec l'arrivée de l'extrême droite au pouvoir en Israël et s'exprime sous le mot d'ordre de « transfert » des palestiniens d'Israël vers la Cisjordanie et ailleurs...

## AGREXCO FER DE LANCE DE LA COLONISATION :

Agrexco est une entreprise israélienne d'import-export qui commercialise les fruits, les légumes et les fleurs. Agrexco-Carmel- ecofresh - biotop - jordan river (pour les dattes) sont autant d'étiquettes distribuées par AGREXCO. Propriété à 50% de l'état israélien et traite 70% des exportations israéliennes.

Mais ce qui fait la spécificité d'Agrexco c'est qu'elle emballe, exporte et vend tous les produits en provenance de la vallée du Jourdain en Cisjordanie, c'est à dire en Palestine où elle applique directement la politique coloniale.

La vallée du Jourdain, située à l'est de la Cisjordanie, c'est environ 24000 km<sup>2</sup> soit presque ¼ de la Cisjordanie. En 1967 il y avait 350 000 palestiniens dans la vallée du Jourdain. Il n'en reste plus que 52 000 en 2007, soit moins de 15% de la population de 1967. Par contre il y a 7000 colons qui contrôlent 95% des terres et 98% de l'eau pompée dans de nouveaux forages à plus de 400m de profondeur. L'eau du Jourdain a été rendue inaccessible aux palestiniens par la construction d'une barrière métallique électrifiée dont la construction a permis la confiscation supplémentaire de 500 Km<sup>2</sup> de terres palestiniennes.

Les 52 000 palestiniens restants sont parqués dans 32 villages dont 13 déclarés illégaux depuis 1967 interdits de tout (notamment permis de construire). 4500 palestiniens vivent dans les deux plus grands villages de Fasayel et Al Jiflik. Dans ce dernier village en 2007 Israël a refusé le permis de construire pour une école en disant aux habitants d'accompagner leurs enfants à une école voisine à plus d'une heure de route (sans compter les check-points) ou en leur disant tout simplement d'aller habiter ailleurs ( ! ). La situation des palestiniens est désastreuse à tous les points de vue. Ils ont beaucoup de difficultés à cultiver les 5% des terres qui leur restent en raison du manque d'eau laquelle est sous contrôle israélien. Tous les fruits et légumes récoltés qu'ils voudraient acheminer et commercialiser dans le reste de la Cisjordanie doivent passer par l'unique check-point de Tayasir qui bien sûr ouvre et ferme au bon vouloir de l'armée d'occupation. Si bien que tous les produits frais et périssables n'arrivent presque jamais à destination et pourrissent sur place. Quand à vendre ces produits sur le marché israélien c'est hors de question. En effet leurs produits ne peuvent en aucun cas être concurrentiels avec ceux des colons qui occupent leurs propre terres et reçoivent d'importantes aides et subventions : 22 millions de dollars en 2007 pour le développement agricole des 7000 colons de la vallée du Jourdain. C'est ce qui permet à Israël non seulement d'anéantir toute tentative de commercialisation des produits agricoles palestiniens mais également d'envahir le marché et les états palestiniens avec les produits israéliens qui comble de cynisme, sont la plupart du temps cultivés sur les terres volées aux palestiniens !. Et c'est AGREXCO qui orchestre tous ces mécanismes commerciaux destinés à rentabiliser l'agriculture coloniale et obliger ainsi les palestiniens à abandonner leurs terres.

Voilà la raison pour laquelle les prix des fruits et légumes israéliens, y compris bio, sont compétitifs en Europe et vont directement concurrencer les produits de la région. N'oublions pas qu'Israël reçoit des Etats-Unis 3 milliards de \$ par an d'aides. Même si la majeure partie de la somme doit être consacrée à l'armement, l'autre partie vient en soutien à la colonisation.

Le sens de l'appel au Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) de 171 organisations palestiniennes en juillet 2005

En juillet 2005 s'est élevé de Palestine un APPEL sans précédent de la société civile palestinienne adressé aux sociétés civiles du monde entier. L'appel au Boycott, aux Sanctions et aux Retraits des Investissements, contre Israël jusqu'à ce qu'il applique le Droit International et les Principes Universels des Droits de l'Homme.

## ► Un Appel exceptionnel :

- D'abord parce qu'en regroupant les associations des trois composantes du peuple palestinien produites par la colonisation il réunit les Réfugiés, les Palestiniens sous occupation et les Palestiniens d'Israël.

- Par le nombre et la diversité : 171 organisations, associations, partis et syndicats ont dépassé leurs divergences pour trouver un accord.

- Enfin cet Appel révèle l'existence d'une société civile palestinienne malgré la féroce occupation militaire.

Un Appel direct aux sociétés civiles et aux citoyens de la planète :

« Étant donné que toutes les formes d'intervention internationale et de tentatives de paix n'ont pas jusqu'ici convaincu ou forcé Israël à se conformer à la loi humanitaire, à respecter les Droits de l'Homme fondamentaux et à mettre fin à son occupation et son oppression du peuple de la Palestine (...) Nous, représentants de la Société Civile Palestinienne, invitons les organisations des sociétés civiles internationales et les gens de conscience du monde entier à imposer de larges boycotts et à mettre en application des initiatives de retrait d'investissement contre Israël tels que ceux appliqués à l'Afrique du Sud à l'époque de l'Apartheid. (...) Nous faisons appel à vous pour faire pression sur vos états respectifs pour qu'ils appliquent des embargos et des sanctions contre Israël. »

« Ces mesures punitives non-violentes devraient être maintenues jusqu'à ce qu'Israël honore son obligation de reconnaître le droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination et respecte entièrement les préceptes du droit international (...) »

Une riposte d'une ampleur internationale :

Après 4 ans de gestation, d'oppositions et de difficultés, la guerre contre Gaza a permis de réduire les résistances et dans de nombreux pays d'Europe les sanctions sont en route et en France les actions de boycott, de désinvestissement et de sanctions sont en marche...

José Luis Moraguès - CCIPPP34 - 20/05/09